

[Text]

an extension to 17 weeks and I wonder what your view is with regard to this issue.

Ms. Irwin: I certainly have personal views on what ought to be done. This has not been a major issue in the child care community or in terms of what our government has been saying. The issue is more often raised by women's groups who are fighting for equality of work in the work force.

There is tremendous activity south of the border over the question of whether any unpaid maternity leave should be payable to American women. If we take that into consideration, we are left with a very uneven playing field when we consider that we, at least, have our 15 weeks of UIC benefits, while they are still trying to get some paid leave.

The Chairman: Of course, European countries are way ahead of us. Are you saying that for child care groups this is not a high-priority issue or that it is not an issue at all?

Ms. Irwin: CDCA has developed a policy position on this. Our provincial child care groups are crisis oriented. I am referring to those who are dealing with spaces, salaries, regulations and with the call for child care. They are not really sophisticated enough to look at options other than the provision of child care service as a way of dealing with children under one year old.

The province of Nova Scotia has put some thought into the variety of special needs required by some handicapped children. The program seems to be developing in an integrated system which most of the handicap advocacy groups are not unhappy about. The province seems to be on the threshold of developing a small, early-intervention program which will be funded provincially for children up to age three. We hope that will be developed within a month, and although it will not be universal it will be the first time a provincial government has taken a role in some kind of services for handicapped kids, exclusive of the day care involvement.

The after-school program has barely been touched. In about November some organization, a private operator, wanted to extend day care hours to accommodate retail clerks at a mall in Dartmouth and was told that the day care regulations of Nova Scotia did not permit extended hours.

Senator Marsden: My part of the question about political will has more or less been answered by that comment. There is no attempt to accommodate the needs of parents.

Ms. Irwin: The minister responded to that request with a definite no. He did not say at that point that they were looking into it or waiting for the act to be passed. Another provincial task force was supposed to be set up on child care in 1986 but that was delayed because of the proposed new act.

There is more talk about flexible hours. Certainly, if we consider the rural day care system, we have to consider extended

[Traduction]

sement de ces allocations jusqu'à 17 semaines et je me demandais quelle était votre opinion sur cette question.

Mme Irwin: J'ai certainement une opinion personnelle sur ce qu'il conviendrait de faire. Cette question n'a pas été soulevée par les représentants des garderies ou du gouvernement. Ce sont plutôt les groupes de défense des droits des femmes qui se battent pour obtenir l'égalité salariale dans le monde du travail qui soulèvent cette question.

La question de savoir si les Américaines devraient avoir droit à un congé de maternité non rémunéré soulève un vif débat chez nos voisins du Sud. Cet élément indique que notre situation est fort différente puisque nous bénéficions déjà d'allocations de chômage pendant 15 semaines et que nos voisins du Sud essaient d'obtenir un congé non rémunéré.

La présidente: Bien entendu, les pays européens ont beaucoup d'avance sur nous. Pensez-vous vraiment que cette question ne préoccupe pas beaucoup ou pas du tout le milieu des garderies?

Mme Irwin: Le CDCA a élaboré une position sur ce sujet. Les groupes provinciaux de garde d'enfants s'occupent principalement des urgences. Je pense à ceux qui s'occupent de places de garderie, de salaires, de règlements et de la nécessité des garderies. Ces groupes n'ont pas le moyen d'examiner d'autres solutions que la prestation de services de garderie pour s'attaquer au problème des enfants de moins d'un an.

On a eu l'occasion, en Nouvelle-Écosse, de réfléchir à la question de la diversité des besoins particuliers qu'éprouvent certains enfants handicapés. Ce programme semble évoluer vers un système intégré qui semble satisfaire la plupart des groupes de défense des droits des handicapés. Il semble que la province soit à la veille de mettre sur pied un programme modeste d'intervention rapide qui sera financé par la province pour les enfants de moins de trois ans. Nous espérons que ce programme sera mis sur pied dans le mois qui suit. Il ne sera certes pas universel, mais ce sera la première fois qu'un gouvernement provincial joue un rôle dans les services offerts aux enfants handicapés, si l'on excepte les services de garderie.

Il ne s'est pas fait grand-chose pour le programme de garde des enfants après les heures d'école. Vers le mois de novembre, il y avait un entrepreneur privé qui voulait prolonger les heures de garde de façon à répondre aux besoins des vendeurs d'un centre d'achat de Dartmouth et on leur a dit que le règlement sur les garderies en Nouvelle-Écosse ne permettait pas de prolonger les heures de garderie.

Le sénateur Marsden: Ce commentaire répond à peu près à la partie de ma question qui portait sur l'existence d'une volonté politique. Le gouvernement n'essaye pas de tenir compte des besoins des parents.

Mme Irwin: Le ministre a rejeté cette demande de façon très catégorique. Il n'a pas mentionné que son ministère examinerait la question ou qu'il attendait l'adoption d'une loi. On devait mettre sur pied un autre groupe de travail provincial sur la garde des enfants en 1986 mais cette décision a été remise en raison du nouveau projet de loi.

On parle d'horaires souples. Il est évident que si l'on pense à un système de garde d'enfants en milieu rural, il faut envisager